

BUDGET MUNICIPAL : MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION



JEUNESSE

26 jeunes camarétois ont pu s'initier aux joies du ski...

>P.4

DOSSIER

Budget municipal : maintien des taux d'imposition...

>P.8-11

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diagnostic énergétique des bâtiments communaux...

>P.14

Zoom sur

MISE EN PLACE D'UN AUTOBUS PEDESTRE



La municipalité de Camaret, les parents d'élèves élus et les directeurs des écoles travaillent depuis plusieurs mois sur la mise en place de l'opération « marchons vers l'école », autrement nommée « pédibus » ou autobus pédestre. Le principe étant de permettre aux élèves de se rendre à pied à l'école (le matin) en groupe accompagnés par des adultes.

La mise en place d'un bus pédestre répond à trois objectifs majeurs :

- La sécurité : en réduisant le nombre de voitures à proximité des écoles, en habituant les enfants à se déplacer en ville on favorise leur autonomie
- La santé des enfants : les enfants ont ainsi une activité physique régulière, ils arrivent bien réveillés à l'école.
- Le développement durable : réductions des émissions de gaz à effet de serre, diminution de la consommation de carburant.

Ce projet s'inscrit également dans une logique de renforcement du lien social, de la convivialité et de l'engagement citoyen.

Un premier questionnaire a été transmis aux parents en début d'année pour connaître leur motivation. Un grand nombre de réponses positives ont été formulées : 110 enfants intéressés pour participer et 38 parents intéressés pour « conduire » le pédibus.

Du 10 au 16 mai, 5 itinéraires vont être testés : pédibus du chemin Jean Moulin, pédibus du chemin de Piolenc, pédibus de la chapelle cœur de Marie, pédibus de la rue Marie Curie et pédibus de la place de l'église.

Les parents souhaitant inscrire leur enfant ou souhaitant s'inscrire pour « conduire » un pédibus, mais également toutes personnes disponibles un matin (ou plus) par semaine de 7h50 à 8h30 et volontaire pour accompagner les enfants à l'école, sont invitées à télécharger un bulletin d'inscription sur le site internet de la commune. ●

QU'EST-CE QU'UN PÉDIBUS ?

C'est tout simple et ça marche comme un vrai bus, mais à pied ! C'est un ramassage scolaire à pied, selon un itinéraire précis avec des arrêts et des horaires fixes, encadré par des parents et/ou des bénévoles.

Pour accompagner nos enfants à l'école à pied et en toute sécurité !



Édito



Chers concitoyens,

Durant le premier trimestre, l'équipe municipale et moi-même avons finalisé le budget de la commune afin qu'il serve au mieux tous les habitants de Camaret. Je vous invite à consulter le dossier de ce magazine. Il y est présenté par thème et pour en faciliter la compréhension, sous forme de diagrammes simples et détaillés.

Ce budget est équilibré les dépenses et investissements que nous allons engager permettront de reconduire les mêmes taux d'impositions que l'an dernier, tant pour la taxe d'habitation que pour les taxes sur le foncier bâti et non bâti.

Les domaines concernés par le programme d'investissement sont nombreux et variés afin de rendre agréable votre cadre de vie quotidien, mais ils restent bien sur limités aux domaines de compétence d'une collectivité locale.

La municipalité s'est engagée à développer durablement notre territoire. Pour cela, nous avons mis en place un plan d'économie de l'eau, de l'électricité et du chauffage dans les bâtiments communaux afin d'atteindre 10% de réduction des dépenses énergétiques de la

commune en 2011.

La part la plus importante des investissements concerne les travaux et, le plus gros chantier, cette année, sera celui du Tour de Ville qui va nous causer quelques désagréments. Soyons patients et indulgents.

Je suis aussi attachée à l'engagement dans la société de nos concitoyens de moins de 18 ans et à leur responsabilisation. C'est pourquoi, conformément aux préconisations des jeunes élus camarétois, le conseil municipal a retenu et budgétisé deux de leurs propositions : des sacs de déjections canines seront mis en place sur la commune et un city-stade sera aménagé à proximité du Club-ados.

Enfin, pour terminer, je forme le vœu que notre village soit un modèle du bien vivre-ensemble. Nous restons convaincus de l'importance de rester actifs pour que notre village, lieu de naissance pour certains, de choix de vie pour d'autres, permette à tous de se développer et se ressourcer dans la douceur de vivre. Cela passe par le respect des petites lois qui régissent notre quotidien, par le sens des responsabilités, l'écoute de l'autre, la politesse, toutes ces règles simples qui peuvent faire de notre village un lieu de vie très agréable.

Marlène THIBAUD

Sommaire

DOSSIER

**Budget municipal :
maintien des taux
d'imposition.**

P. 8 > 11



- **JEUNESSE** ————— P. 4
26 jeunes camarétois ont pu s'initier aux joies du ski ; Restauration scolaire...
- **TRAVAUX** ————— P.5
Des chantiers au quotidien pour favoriser le cadre de vie...
- **VIE LOCALE** ————— P.6-7
Parcours du cœur ; Journée de la courtoisie...
- **VIE MUNICIPALE** ————— P.12-13
Les délibérations du conseil municipal...
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE** — P.14
Diagnostic énergétique des bâtiments communaux...
- **CULTURE** ————— P.15
Livres, revues : nouveautés à la bibliothèque ; Lecture Coup de Cœur ; Agenda...
- **ACTUALITÉ** ————— P.16
Passage à la TV numérique...
- **SÉCURITÉ** ————— P.17
Sécurité routière : limitation à 50km/h
- **VIE ASSOCIATIVE** ————— P.18-19
Un nouveau bureau au comité de jumelage...

Jeunesse



DU 19 AU 25 FÉVRIER, 26 JEUNES CAMARÉTOIS ONT PU S'INITIER AUX JOIES DU SKI SUR LES PISTES DE SERRE-CHEVALIER

Cette semaine de découverte proposée par le service jeunesse et son équipe aux Camarétois rencontre toujours un aussi vif succès auprès des jeunes. ●

RESTAURATION SCOLAIRE

La commune s'est équipée d'un logiciel de gestion pour une organisation plus efficace du service restauration scolaire. Un système d'inscription informatisé avec pré-paiement a été mis en place, permettant trois types d'inscriptions possibles : à la semaine, au mois, et à l'année, avec prélèvement mensuel.

En début d'année scolaire, les parents pourront choisir les jours qui les intéressent, à l'année, au mois (avant le 20 du mois précédent), ou à la semaine (avant le mercredi précédent 18h). Les repas non pris pourront être remboursés, uniquement pour cause de maladie de l'enfant sur présentation d'un certificat, après un délai de carence de 3 jours calendaires. L'inscription se déroulera au PIJ. Le nouveau règlement intérieur avec tous les détails et les modes de paiement vous sera alors remis.

Les inscriptions au mois ou à la semaine seront mises à l'essai à partir du 2 mai. La mise en place de l'abonnement annuel sera effective à la fin du mois d'août pour la rentrée. Les tickets actuels, vendus aux écoles, en mairie et au PIJ, resteront valables jusqu'au 31 décembre 2012, ou pourront être rachetés par la municipalité en cas d'abonnement jusqu'à cette date.

Le fonctionnement des tickets portage de repas, et repas adultes est inchangé. Renseignements Point Info Jeunesse tél : 04 90 37 82 83 ●



RELAIS PARENTS D'ASSISTANTES MATERNELLES :

Permanences à Camaret les mercredis et jeudis après midis tél. 04.90.46.87.36 ●

ERRATUM

Le numéro de téléphone de la crèche qui figure sur l'agenda de la commune est erroné. Contact Betty Bayet tél : 04 90 65 60 50 ●

Travaux

DES CHANTIERS AU QUOTIDIEN
POUR FACILITER LE CADRE DE VIE



ECOLE SAINT-ANDÉOL

L'école accueille une centaine d'élèves, de la maternelle au CM2, répartis dans 4 classes. Un nouveau bâtiment, prochainement mis en chantier, sera destiné à l'accueil des tout petits, avec une salle de classe, un dortoir et des sanitaires adaptés. L'investissement prévoit la réfection de la cour et l'implantation d'un nouveau préau.

Le réaménagement des accès et des espaces, en accord avec le projet urbain municipal, aura un impact sur les abords de l'école. Le chef d'établissement Mme Rousseau est à votre disposition pour tout renseignement. ●



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les installations non conformes des résidences principales non raccordées au réseau public doivent être réhabilitées d'ici 4 ans. La Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) a mandaté la SDEI pour le contrôle des installations et, dans le cadre de son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), programmé une opération d'aide à la réhabilitation en partenariat avec Habitat & Développement de Vaucluse. Ceux-ci tiennent une permanence mensuelle en mairie et délivrent les dossiers d'instruction. Le délai de réalisation est de 2 ans suivant la notification d'attribution. Un dossier d'aide complémentaire peut être demandé à la permanence. ●

RUE JULES FERRY

Les travaux se poursuivent dans un souci constant de réduire au maximum les nuisances subies par les riverains. Le plus dur est passé : le remplacement des canalisations des eaux usées, rendu difficile par un enfouissement à plus de 3 mètres, est enfin terminé, ainsi que celui du réseau pluvial. La connexion recréée sur la partie Ouest, à partir du chemin des Prés, permettra aux riverains de bénéficier de l'eau d'arrosage d'Alcyon comme par le passé.

L'entreprise Trento est chargée d'enfouir les réseaux électriques et télécom. L'éclairage public sera complètement refait, et muni d'un équipement permettant une luminosité variable plus économique. L'entreprise Eiffage assurera la finition de la voirie, pour un achèvement des travaux prévu fin Juin. ●



DÉVIATION SUD

Le nouveau tronçon de la déviation Sud de la commune a été ouvert à la circulation le 8 mars dernier en présence de M. Claude Haut, président du conseil général. Des travaux de finition sont prévus en mai, pour une ultime couche d'enrobé et la finalisation des îlots centraux de l'intersection avec le chemin de Vacqueyras. Les dernières pluies ont permis de constater un mauvais écoulement des eaux pluviales du chemin des Mulets. Une solution a été trouvée avec les services techniques départementaux par la création d'un exutoire qui sera raccordé au réseau existant. ●

Vie Locale



PERMANENCES

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS : mardi 13h à 17h et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Assistante sociale : 1^{er} et 3^{ème} jeudis après-midi du mois sur RDV (tél. 04 90 11 55 00).

Planning familial : 4^{ème} mercredi et 2nd vendredi du mois de 14h à 16h.

Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA : mardi de 14h à 17h.

Mission locale : jeudi de 9h à 12h et mardi de 9h à 12h.

Plateforme d'Initiative locale : lundi de 14h à 17h. Sur rendez vous (Tél. 04.90.30.97.15)

CAUE Architecte Conseil : 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h.

Conciliateur de justice : 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h.

Syndicat Mayres, Alcyon, Sier : mercredi matin.

Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 16h à 17h.

AUTRES PERMANENCES

Paul Durieu (député) et **Bénédicte Martin** (conseillère régionale) : tous les deuxièmes jeudis du mois de 14h30 à 15h30.

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h -17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.

Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

LA PROVENCE :

M. THEVOT Jean-Claude / Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 / jcthevot@wanadoo.fr

VAUCLUSE MATIN :

MME NERON Laure / Tél.06 13 21 06 57 / cyril.neron@free.fr

Mme DENIS Régine / Tél. 06 03 13 48 91 / nelly@orange.fr

ETAT CIVIL

JANVIER

NAISSANCES : Camille Billet née le 3 janvier 2011 à Avignon ; Héléna Philemon née le 8 janvier 2011 à Orange ; Nicolas Maurice Piccioni né le 17 janvier 2011 à Orange ; Tristan Eteni née le 21 janvier 2011 à Orange ; Nathan Roucouly né le 23 janvier 2011 à Orange ; Sohann Vetter né le 31 janvier 2011 à Carpentras

DECES : Contreras Nadine décédée le 20 janvier 2011 à Orange

FEVRIER

NAISSANCES : Kélyan Frechet né le 05 février 2011 à Orange ; Nolan Darradji né le 11 Février 2011 à Avignon ; Corentin Niel né le 11 Février 2011 à Avignon ; Maël Hamroune – Aubert né le 13 Février 2011 à Avignon ; Manel Hanifi née le 17 Février 2011 à Orange

DECES : Paulette Karaszi décédée le 4 février 2011 à Courthézon ; Renée Canaveze décédée le 11 février 2011 à Marseille ; Louis-Michel Delgado décédé le 22 février 2011 à Montpellier

MARS

DECES : Colette Bequet décédée le 17 mars 2011 à Camaret

EXPRESSION LIBRE :

Liste « Ensemble pour Camaret »

Liste « Camaret Avenir »

Liste « Camaret Espoir »

DEGRADATION DES FINANCES COMMUNALES

A son arrivée aux responsabilités en 2008, l'équipe à dominante socialiste de Mme Thibaud a trouvé des finances communales parfaitement saines.

Aujourd'hui malheureusement, les derniers documents budgétaires votés révèlent une regrettable détérioration de nos finances depuis trois ans: augmentation continue des dépenses de fonctionnement, et en particulier des dépenses de personnel ; hausse des charges financières avec un accroissement du recours à l'emprunt et donc de la dette qui pèse sur chaque contribuable; investissements parfois utiles mais qui sont grevés de surcoûts imprévus et importants.

Au conseil municipal, les Camarétois peuvent compter sur moi pour réclamer une autre politique, une gestion responsable des deniers publics.

Philippe de Beauregard
Conseiller municipal de Camaret



PARCOURS DU CŒUR

Plus de 200 camarétois ont participé dimanche 3 avril au parcours du cœur, organisé par la municipalité à l'appel de la Fédération Française de Cardiologie, qui propose depuis 36 ans ce grand rendez-vous de prévention, et soutenu par des sponsors locaux. L'an dernier, 1400 parcours avaient réunis 175000 participants partout en France. Cette année, 3 villes vauclusiennes ont été retenues pour les organiser : Avignon, Monteux et Camaret. 4 activités étaient proposées pour 1€ symbolique intégralement reversé à la FFC : un parcours en vélo, organisé par l'Union cycliste camarétoise, un parcours marche de 2h30, guidé par Sport Passion dans les bois de Sérignan, une course à pied de 8 kms, et un parcours roller organisé par l'Amicale Laïque et animé par Antoine Deschamp. Sur les stands Cours du midi, des bénévoles, 2 médecins et des sapeurs pompiers faisaient passer le message de prévention sur une bonne hygiène de vie basée sur le précepte « 0-5-30 » : 0 cigarette, 5 fruits et légumes et 30 min d'activité physique par jour. ●



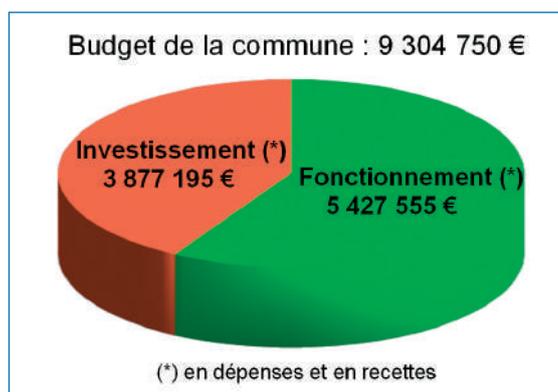
JOURNÉE DE LA COURTOISIE

La journée de la courtoisie au volant et sur la route à eu lieu cette année les 23 et 24 mars. 20 stands ont accueilli près de 800 enfants et adultes à la salle polyvalente, entre autres des pistes de maniabilités à vélo, des quizz de sécurité routière, la voiture tonneau, le siège auto et la ceinture de sécurité, des pistes de voitures téléguidées, l'évacuation d'un car. Les enfants ont eu droit à un goûter offert par Ecomarché, McDonalds et la municipalité, et l'un d'eux a gagné par tirage au sort un vélo offert par les cycle Picca. Un contrôle radar effectué au rond point de la route de Violès a permis de relever 17 excès de vitesse. Seule sanction ce jour-là : la signature d'une charte de bonne conduite. Le lendemain, les sapeurs pompiers d'Orange proposaient, sous la direction du Capitaine Saison, une démonstration de désincarcération dans les écoles et sur le stade de moto ball. L'occasion de rappels essentiels sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. ●



BUDGET MUNICIPAL : MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

Les tendances du budget communal 2011 ont été présentées au conseil municipal du 10 mars dernier, consacrée au Débat d'Orientations Budgétaires. Ce budget 2011 vise à respecter les engagements politiques en réalisant d'importants programmes d'équipement, sans sacrifier le service à la population. Ce dossier présente les dispositions votées par le conseil municipal et la répartition des recettes et dépenses. Le recours aux tableaux et graphiques vise à la plus grande clarté possible, le cas échéant complétée d'explications dans le texte.



Le budget communal s'élève en 2011 à 9 304 750 €. La municipalité a clairement exprimé sa volonté de maintenir en 2011 les taux d'imposition de 2010 dans un contexte national marqué par l'incertitude. La priorité sera accordée à l'autofinancement disponible et la recherche de subventions. Les « recettes de poches », à savoir l'ensemble des recettes perçues par la commune comme les loyers ou les locations de salle, seront également mobilisées.

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues dans les limites du possible. Les effectifs, notamment, qui ont dû être adaptés aux nouveaux services rendus à la population, sont maintenant stabilisés. Un plan d'économie des dépenses énergétiques et de télécommunication a par ailleurs été mis en place. Enfin, ce budget limite le recours à l'emprunt qui impliquerait d'autres charges liées au remboursement des intérêts.

Seul un emprunt, à taux zéro, a été souscrit à hauteur de 155 000 € auprès de la CARSAT, ex CRAM Sud-est pour le financement de la plateforme de soutien à la parentalité et à l'intergénération (PLAPI).

LES DÉPENSES

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 877 195 €.

Elles concernent un nombre important de domaines et particulièrement les voiries, la sécurité routière, les travaux dans les bâtiments ainsi qu'en faveur des seniors, des familles et des enfants.

● ECOLOGIE/DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre commune a été distinguée lauréate du programme « Agir pour l'Energie » (75 communes engagées dans ce programme sur l'ensemble de la région PACA), en s'engageant à investir dans des travaux de réduction des dépenses énergétiques de la commune.

Rappelons que les subventions aux particuliers pour l'acquisition de chauffe-eau solaire se poursuivent, à hauteur de 225€ par dossier et dans la limite de 10 dossiers.

● LES SENIORS, LES FAMILLES ET LES ENFANTS

Pour leur confort et l'amélioration du cadre de vie, la commune de Camaret fait un gros effort d'investissement.

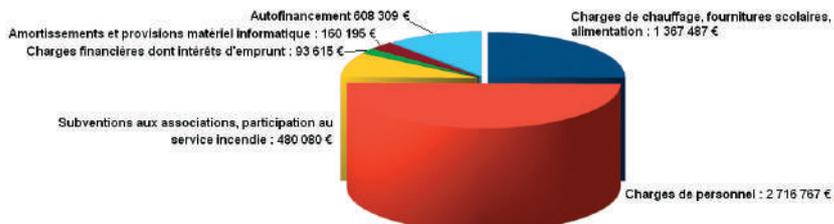
En vue de l'ouverture de la Plateforme de soutien à la parentalité et à l'intergénération (PLAPI), fin 2011, des travaux de réhabilitation de la ferme Bruscolini sont actuellement menés à hauteur de 860 000 €.

L'enfance est choyée par la commune puisque dans les écoles, l'aide par élève atteint 100€ en classes élémentaires. Une



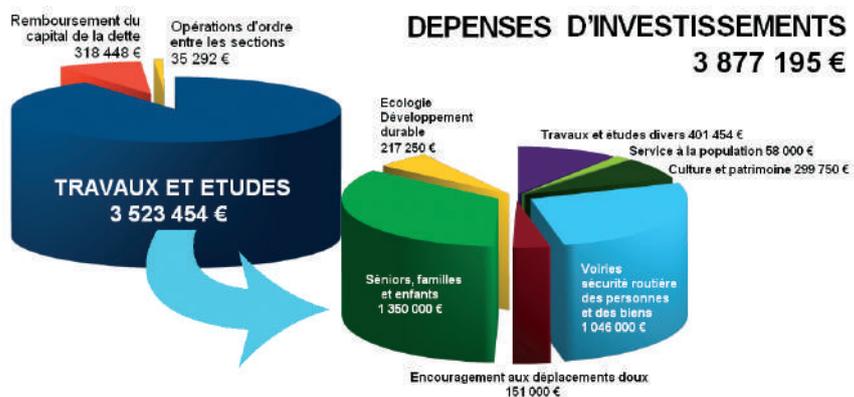
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

5 427 555 €

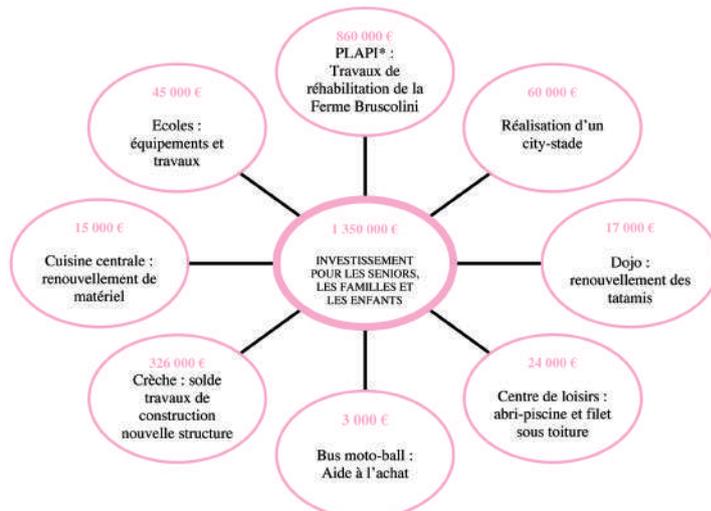
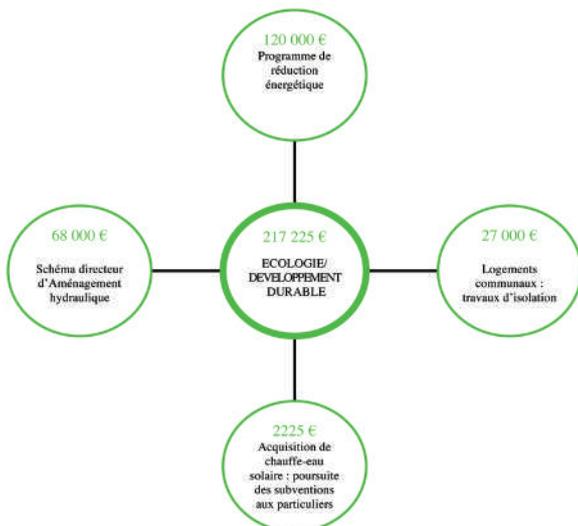


DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

3 877 195 €



RECETTES 2011 : 9 304 750 €			
Les plus importantes recettes d'investissement		Les plus importantes recettes de fonctionnement	
Excedents 2010	2 099 905 €	Impôts et taxes sur le foncier bâti et non bâti	3 673 522 €
Fonds de compensation de TVA	350 000 €	Dotations et participations	933 095 €
Emprunt CARSAT à taux 0%	155 192 €	Produits crèche, cantine, centre de loisirs, EI	348 818 €
Taxe locale d'équipement	61 276 €	autres produits de gestion courante	382 935 €



Dossier



dotations de fonctionnement de 70€ viennent compléter une aide à l'équipement de 30€. Pour les classes maternelle, une dotation de fonctionnement de 90€ par élève et une aide à l'investissement de 30€ ont été votés, soit une aide de 120€ par élève. Un montant de 45 000 € est destiné aux aménagements de la Souleïado préconisés par la commission de sécurité (porte coupe-feu et placards muraux), l'étude de faisabilité pour l'extension de l'école ainsi que les sanitaires et les rideaux de l'école Mistral sont inscrits au budget.

Enfin, une étude pour la création de jardins familiaux est envisagée en cours d'année.

● ENCOURAGEMENT AUX DEPLACEMENTS DOUX

Cette année, la commune accompagnera la mise en place du Pédibus et entamera l'aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie verte, en commençant par le tronçon Daudet-Pasteur. Le Plan local d'urbanisme (PLU) sera finalisé.

● VOIRIES/ SECURITE ROUTIERE, DES PERSONNES ET DES BIENS

Tous les travaux de voirie, conformément aux préconisations du Plan de Déplacement Urbain (PDU) favorisant les cheminements doux, seront réalisés cette année : le programme de réhabilitation de la rue Jules Ferry et le commencement des travaux du côté ouest du Tour de ville. La reprise des signalisations horizontales et verticales sur les voies de la commune a aussi été actée, il s'agit du marquage au sol et des panneaux signalétiques. La sécurisation des voies fera aussi l'objet d'une attention particulière : nombreuses reprises d'accotements notamment au chemin de Vacqueyras, agrandissement du parking du motoball, aménagement du parking de la Clavonne, plateau traversant ..., réfection du chemin des Combes, réfection et mise en conformité des trottoirs de l'avenue Pasteur, reprise des trottoirs de la rue F. Gonnet, reprise de la chaussée en bicouche au chemin Cros Est Amandiers.

● CULTURE ET PATRIMOINE

Le montant attribué, par habitant, pour l'acquisition de livres, est passé à 1,20 € en 2010 à 1,50€ en 2011.

L'orgue de l'église, créé à Marseille en 1846 nécessite une remise en état complète. La municipalité a doré et déjà décidé de participer à sa restauration à hauteur de 49 000 € en partenariat avec l'association «les amis de l'orgue et du patrimoine religieux de Camaret-sur-Aigues» qui a lancé une souscription placée auprès de la Fondation du Patrimoine.

La municipalité consacrera aussi 21 000 € à la restauration du tableau représentant la Sainte-Famille.

● SERVICES A LA POPULATION

Afin d'assurer un accueil optimal et garantir un service public de qualité, un diagnostic accessibilité des bâtiments et des voiries sera réalisé. Un aménagement de l'état civil est prévu, ainsi que l'équipement d'un nouveau standard téléphonique, permettant de mieux orienter et répondre aux appels.

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de 5 427 555 €, ont augmenté de 2,35%.

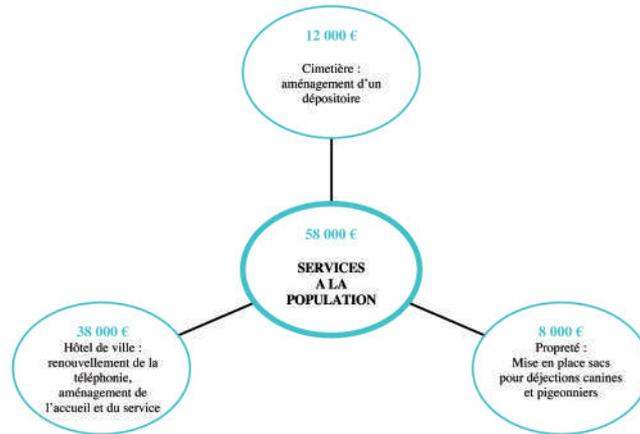
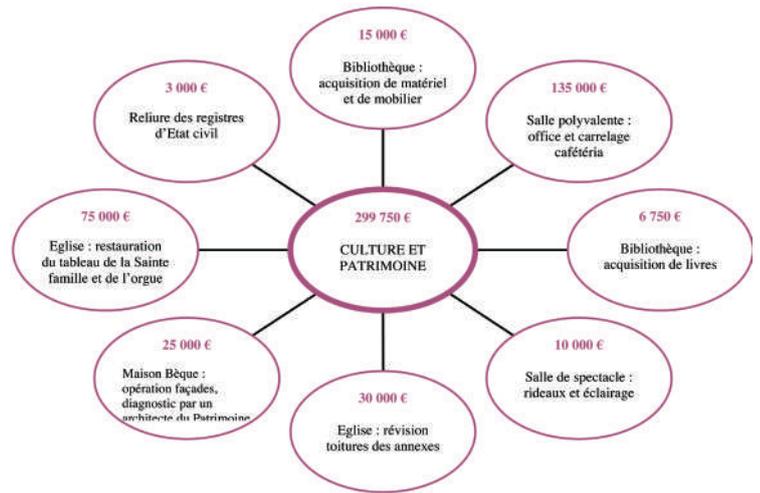
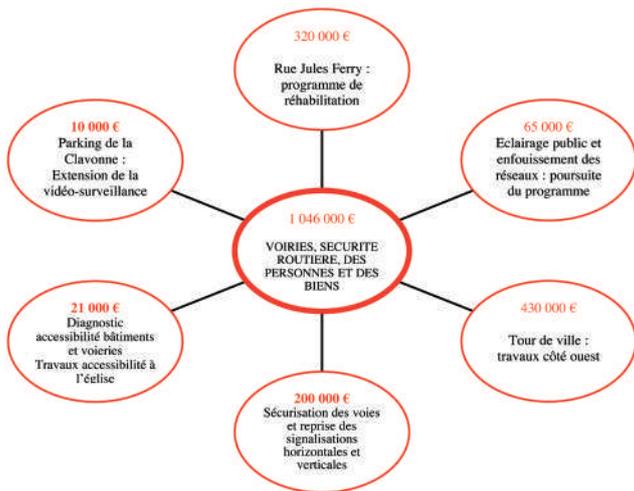
Ce résultat est principalement dû à l'augmentation des charges de personnel liées aux recrutements pour les services à la population, conformes au programme électoral de la majorité, mais aussi pour des raisons d'écriture comptable. Ainsi les animateurs non titulaires recrutés pour le centre de loisirs impactent désormais les charges de personnel, alors que le recours passé à un prestataire extérieur était moins avantageux. Les charges de personnel de la crèche se sont révélées supérieures de 14,7% au prévisionnel, eu égard aux taux d'encadrement obligatoire : trois auxiliaires de puériculture et une animatrice. Les autres services qui ont nécessité un recrutement sont le centre Part'Agés, les ateliers d'alphabétisation, et la bibliothèque municipale. Les services techniques ont par ailleurs eu besoin d'un renforcement de son encadrement. Rappelons que les effectifs sont maintenant stabilisés.

Il est à noter que des charges ont par ailleurs été réduites. Notamment, les contrats de téléphonie de la mairie ont été renégociés à la baisse, les charges à caractère général (chauffage, carburant, alimentation, fournitures scolaires ...) ont été réduites de 0,75% par rapport au prévisionnel 2010, et les charges financières, en l'occurrence les intérêts d'emprunt, ont baissé de 5,85% par rapport au prévisionnel.

LES RECETTES

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2 666 372 €.

Les plus importantes proviennent de la TVA récupérée sur les travaux engagés par la commune l'année précédente (Fonds de



compensation de la TVA) et de la taxe locale d'équipement, perçue sur les permis de construire. S'ajoutent à ces recettes celles, très importantes, de l'excédent de fonctionnement capitalisé, de l'excédent d'investissement reporté et celle du virement de la section de fonctionnement, sans oublier l'emprunt à taux zéro souscrit auprès de la CARSAT.

Les recettes de fonctionnement sont de 5 338 370 €.

Elles proviennent des régies des services (restauration, centre de loisirs, crèche). Ces produits des services ont augmenté de 15,6 % par rapport au prévisionnel 2010. La taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et non bâti, la contribution sur la valeur ajoutée des Entreprises (anciennement appelée Taxe professionnelle, reversée par la communauté de communes) ont rapporté 3 673 522 €.

La mutualisation des services : RAM intercommunal, conventions avec la commune de Travaillan pour l'accueil de loisirs, les aides départementales pour le fonctionnement du Centre de loisirs et le recrutement de la responsable de la bibliothèque, les aides régionales Agir pour l'énergie et l'opération façades représentent 933 095 € soit une augmentation de 6,73% par rapport au prévisionnel 2010.

Enfin, les revenus des immeubles (loyers et location de salles), l'électricité photovoltaïque produite par la crèche, l'excédent du budget annexe du lotissement, suite à la vente du dernier terrain du lotissement Les Romarins, ont produit une recette de 382 935 €, soit une augmentation de ce poste budgétaire de 2,13%. ●

Vie Municipale



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2011

25 votants, MC. Biscarrat ayant donné procuration à M. Mayan, F. Denis à M. Paialunga, G. Point à N. Floret ; JP. Montagnier absent excusé ; D. Bouche, démissionnaire, en instance de remplacement.

RÉNOVATION DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE

Nouveau plan de financement prévisionnel et inscriptions des crédits au budget primitif 2011. Montant prévisionnel des travaux : 41 126,40 € hors taxes. Conseil Régional (30%) : 12 000 €, Conseil Général (30%) : 12 000 €, Réserve Parlementaire : 5 000 €, Commune de Camaret-sur-Aigues : 12 126,40 € – Unanimité.

DÉVIATION SUD-EST RD23

Convention avec le Conseil Général confiant à la Commune l'entretien des aménagements paysagers de la déviation Sud Est de Camaret (RD 43) – Unanimité.

MOTION DE SOUTIEN CONTRE LA CRÉATION D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT À MORNAS

Le Conseil municipal affirme sa solidarité envers la commune de Mornas opposée à ce projet, et partage ses inquiétudes sur le plan sanitaire et environnemental. Le projet est situé au droit de la nappe qui alimente les captages représentant 70% de la production annuelle du RAO, desservant 45000 habitants. Les risques de pollution auraient de lourdes conséquences sur l'alimentation en eau potable des 37 communes du RAO – Unanimité.

Etat des décisions, de non préemption d'une part, prises par Madame le maire d'autre part, d'octobre à décembre 2010.

Approuvé à l'unanimité : Modification du règlement intérieur de l'accueil jeunes à compter du 1er février 2011 (changements d'horaires et encadrement par un animateur titulaire d'un brevet d'Etat) – Modification des tarifs du CLSH à compter du 1er février 2011 (tarif unique 15€) – Avenant 2010 à la convention enfance et jeunesse avec la CAF et la MSA de Vaucluse (prise en compte des actions nouvelles pour l'accueil des enfants et des jeunes) – Création d'emploi non permanent pour faire face à un besoin occasionnel : poste d'auxiliaire de puériculture territoriale de 1ère classe à temps complet pour la crèche – Modification du tableau des effectifs théoriques : suppression d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet et création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet, pour le service entretien CLSH et portage de repas.

Approuvé à l'unanimité des votants : mise à disposition au CCAS d'un adjoint administratif de 2ème classe (1 abstention : C. Baud).

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2011

25 votants, L. Arcuset ayant donné procuration à M. Thibaud

avant son arrivé à 19h15 ; C. Baud absent excusé ; D. Bouche, démissionnaire, en instance de remplacement.

CLASSES TRANSPLANTÉES ET SORTIES PÉDAGOGIQUES

Année scolaire 2010/2011. Attribution, sur présentation d'un état des frais réellement engagés : 1) d'un forfait annuel de 15€ pour les classes transplantées par nuitée et par élève, dans la limite de 4 nuitées et d'une classe par groupe scolaire ; 2) d'une enveloppe de 30€ maximum par élève pour les sorties pédagogiques, répartie à hauteur de 5€ par sortie et de 2,50€ par intervention ; versement d'un acompte à hauteur de 60% de la subvention attribuée l'année précédente à l'Amicale Laïque et à l'APPEL (le versement du solde fera l'objet d'une délibération ultérieure après production des états réalisés) – Unanimité.

TARIFS RESTAURATION AU 1ER MARS

Actualisation des tarifs suivant les charges du service (prix facturés par le prestataire, personnel, liaison chaude, portage à domicile, bâtiment), les prix ne pouvant être supérieurs à ce coût. Tarifs du carnet de 10 tickets : Enfants 24€ (ancien tarif : 21,50€), adultes 55€ (ancien tarif : 42€), portage 55€ (ancien tarif : 50€). Les carnets acquis avant le 1er mars 2011 seront acceptés jusqu'au 31 décembre 2012 – 21 voix pour, 1 contre (Ph. De Beauregard), 3 abstentions (G. Point, D. Troïani, AM. Sassatelli).

RESTAURATION DU TABLEAU DE LA SAINTE FAMILLE

La Commission Gagnière du Conseil Général, sollicitée par la commune, a confié au Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) l'examen scientifique de l'œuvre, préalablement à la restauration faite par Monsieur Thierry. Le restaurateur a fait part de la nécessité de procéder à des réintégrations texturées et colorées des lacunes, travaux impliquant un avenant de 5550€ HT (6637,80€ TTC). La restauration de la couche picturale et le châssis peuvent prétendre à une subvention départementale à hauteur de 40% des travaux HT, dans le cadre de la commission Gagnière. Le Conseil municipal approuve l'avenant, la sollicitation de cette subvention et l'inscription de cette dépense au budget 2011 – Unanimité.

FÊTE DU PLAN DE DIEU (9 ET 10 AVRIL)

La balade gourmande sera organisée sur 2 jours, en partenariat avec 3 chambres d'hôtes, pour qu'elle devienne un véritable outil de développement économique. Dans cette perspective, une subvention est demandée au Conseil Régional (5000€) et au Conseil Général (1500€). Un repas sera par ailleurs organisé (adultes : 20€ – moins de 12 ans : 7€ – accompagnateurs : 18€). Le Conseil Municipal approuve ces demandes de subventions ainsi que le budget prévisionnel de la manifestation (26579€ avec les participations financières suivantes : Camaret, Travaillan, syndicat AOC, SDEI, Crédit Agricole, Groupama Camaret et Travaillan) – Unanimité.

Approuvé à l'unanimité : subvention exceptionnelle de 500€ à l'Union Cyclotouriste camarétoise, pour l'organisation le 20 février de l'assemblée générale de la Ligue Provence-



Alpes, qui réunira environ 170 clubs de la région – Indemnité de conseil allouée à Madame Bichot, en sa qualité de comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de la Commune, calculée selon le tarif défini à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 – Dénomination du chemin rural situé quartier les Rouvières « Chemin des pilotes de la 15ème US Air Force » – Création de 6 postes d'adjoints d'animation territorial de 2ème classe non titulaires à temps complet pour le service enfance jeunesse, pour un besoin saisonnier – Modification du tableau des effectifs théoriques : intégration des postes de technicien territorial à temps complet et de technicien principal territorial de 2ème classe à temps complet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2011

27 votants, M. Mayanayant donné procuration à Y. Scala-Thévoz, F. Denis à M. Paialunga, L. Jullian-Sonor à MC. Biscarrat.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Madame le Maire déclare installer M. François MORICELLY, en remplacement de M. Dominique BOUCHE démissionnaire, suivant l'ordre du tableau. Le nouveau conseiller municipal remplace ce dernier au sein des commissions suivantes : « jeunesse, vie scolaire et vie citoyenne », « restauration scolaire et collective », « vie scolaire », « Développement économique et prospective », « Emploi, insertion professionnelle et formation ».

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : présentation des grandes orientations budgétaires proposées pour l'année 2011, analyse financière rétrospective suivie d'une discussion entre élus.

RESTAURATION SCOLAIRE

Modification du règlement intérieur du service restauration scolaire. Mise en place d'un abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel avec prélèvement mensuel. Tarif global : 338€ – 1 repas : 8,45€/mois – 2 repas : 16,90€/mois – 3 repas : 25,35€/mois – 4 repas : 33,80€/mois. A compter du 2 mai 2011, rachat aux abonnés des tickets enfants non utilisés pour cause de maladie. Non abonnés : maintien du paiement à l'unité contre remise d'un ticket. A compter du mois d'août, inscriptions et règlements pour les enfants exclusivement au PIJ – Unanimité des votants (1 abstention : Ph.de Beauregard).

RÉSEAUX HYDRAULIQUES

La commune souhaite réaliser un schéma de fonctionnement et d'aménagement hydraulique, pour améliorer la qualité de l'eau, restaurer et revaloriser le milieu aquatique et mieux prévenir le risque d'inondation. Face à une augmentation du ruissellement, liée principalement à l'imperméabilisation des sols causée par le développement de l'urbanisation, cet outil permettra de modéliser les écoulements du réseau hydrographique. La commune demande pour cette étude les

subventions suivantes : auprès du Conseil général à hauteur de 14000€, du Conseil régional à hauteur de 21000€, à l'Etat à hauteur de 14000€ – Unanimité des votants (1 abstention : Ph.de Beauregard).

CHAUFFE EAU SOLAIRES : SUBVENTION AUX PARTICULIERS

Notre région dispose en moyenne plus de 300 jours de soleil par an. Le solaire thermique permet de produire de l'eau chaude sanitaire avec un bon rendement, ne génère pas de pollution et permet de diminuer les rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. L'installation d'un chauffe-eau solaire individuel coûte entre 4000 et 6000 €. Le Conseil Municipal octroie, pour les travaux réalisés en 2011 et dans la limite de 10 dossiers, une subvention de 225€ en complément des 350€ obtenus du Conseil général, exclusivement destinés aux particuliers – Unanimité.

Approuvé à l'unanimité : Demande de subventions pour le renouvellement du mobilier intérieur de la bibliothèque municipale, auprès du Conseil général à hauteur de 20% du coût prévisionnel, soit 3511€ HT, et de la Direction Départementale des Affaires Culturelles à hauteur de 35%, soit 6145€ HT – Participation au coût supporté par la commune de Sérignan-du-Comtat, d'un montant de 1956,97€, de l'installation d'un psychologue scolaire dont les missions s'étendent sur diverses communes, dont Camaret, à hauteur de 540,38€ (soit 1,10€ par élève) – Convention avec la chambre d'agriculture de Vaucluse pour l'organisation du marché de producteurs, reconduit en 2011 et qui se tiendra le vendredi soir – Dénomination du chemin de la salle polyvalente « Allée des Sports », et de la parcelle cadastrée section AT n°164 « chemin des Coufiches » – Convention entre la commune et le comité de jumelage – Création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe à temps complet pour le centre intergénérationnel et le CCAS pour un besoin occasionnel – Demande de subventions auprès de M. le Préfet, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), d'une part pour le projet de requalification du Cœur de ville, à hauteur de 35% du montant HT des travaux, soit de 52500€, d'autre part pour l'acquisition d'un logiciel destiné à la mise en œuvre de l'aide au contrôle de légalité dématérialisé des actes administratifs (ACTES), à hauteur de 60 % du plafond de la dépense subventionnable, soit 900€ HT.

Approuvé à l'unanimité des votants : Demande de subvention pour l'équipement intérieur de la plateforme de soutien à la Parentalité et à l'intergénération (PLAPI), au titre de la réserve parlementaire ou des crédits exceptionnels du Ministère de l'Intérieur, à hauteur de 50% du coût prévisionnel, soit 25000€ HT (1 abstention : C.Baud).

L'intégralité des délibérations, incluant les interventions des conseillers municipaux, sont rapportées dans les procès-verbaux n° 90, 91 et 92 librement consultables en mairie ou sur le site : www.camaret.org

Développement Durable



DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Dans le cadre de la démarche « AGIR pour l'énergie » soutenue par la Région, Camaret s'est engagée dans un programme de maîtrise de sa consommation. Pour cette 1^{ère} année dite « année en marche », un Conseil d'Orientation Energétique des bâtiments communaux a été mis en place, afin d'analyser la situation de notre patrimoine bâti et d'identifier les gisements d'économie d'énergie.

Le cabinet **DoMEne** a visité 40% du patrimoine bâti communal et rendu son rapport en février dernier. Il ressort que nos bâtiments sont très consommateurs

en énergie et en eau, essentiellement pour trois raisons :

- > Leur conception (baies vitrées),
- > Leur maintenance (état des chaufferies, absence de régulation de chauffage),
- > Une absence de sensibilisation des usagers.

Cet état des lieux va nous permettre de programmer les travaux nécessaires pour optimiser les performances énergétiques des bâtiments autant que leur confort, selon les objectifs poursuivis par la commune : préservation des ressources, maîtrise de nos dépenses et réduction de notre impact sur l'environnement. ●

CHAUFFE EAU SOLAIRE : SUBVENTION AUX PARTICULIERS

La commune renouvelle cette année encore son soutien à la production individuelle d'eau chaude solaire, par une aide de 225 € par foyer dans la limite de 10 dossiers instruits par ordre d'arrivée. Cette aide complémentaire sera versée une fois les travaux réalisés et après vérification des pièces remises, notamment l'attestation d'attribution de subvention par le département, le certificat d'agrément « qualisol » remis par l'installateur et la copie de la facture acquittée. Les dossiers sont à retirer en mairie auprès du service urbanisme.

FLEURISSEMENT

Le concours communal de fleurissement est reconduit en 2011 dans les catégories suivantes : places, balcons, jardins, impasses et potagers. Inscriptions en mairie ou par téléphone jusqu'au 27 mai. Visites du jury le 10 juin dans la matinée et remise des prix en mairie à partir de 17h30. ●



Culture



LIVRES, REVUES : NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

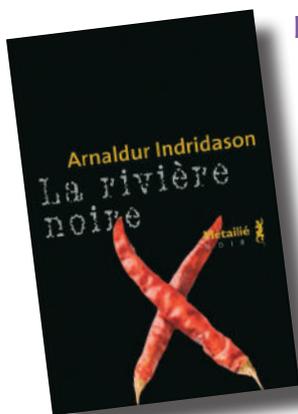
Des nouveaux livres ont enrichi la bibliothèque municipale en ce début d'année, entre autres **La délicatesse** de David Foenkinos, **L'appel de l'ange** de Guillaume Musso, **L'enfant allemand** de Camilla Lackberg, **Et devant moi le monde** de Joyce Maynard, ou encore **Le fils** de Michel Rostain. La liste complète est consultable sur le site Internet de la commune, rubrique Culture. Des bandes dessinées récentes et originales sont également disponibles, pour enfants et adultes. La bibliothèque est aussi abonnée à 16 revues dont **Modes et travaux**, **60 millions de consommateurs**, **Mon jardin et ma maison**, **La maison écologique**, **Lire**. Pour les enfants : **Picoti**, **Images Doc**, **J'aime lire**, **Petites Mains**, **Abricot** et **Wakou**. ●

LECTURE COUP DE CŒUR :

La littérature nordique était cette année à l'honneur au 31ème Salon du livre de Paris, l'occasion de vous présenter notre dernier coup de cœur :

La rivière noire, Arnaldur Indridason. Ed. Métailié noir, 2011

Arnaldur Indridason est un des rares auteurs de polar islandais. Alors que ses enquêtes précédentes mettaient en scène le commissaire Erlendur, c'est ici sa fidèle adjointe Elinborg qui se retrouve propulsée sur le devant de la scène. Celle-ci enquête sur l'assassinat d'un homme retrouvé vêtu d'un T-shirt féminin, avec des cachets de « drogue du viol » en sa possession. L'enquêtrice emmène le lecteur dans les contrées islandaises tandis que peu à peu se fait jour la personnalité ambiguë de la victime. ●



AGENDA

CHAPELLE ST-ANDÉOL

6 au 15 mai : expo Mr Léotardi au profit de l'association Emeraude Handicap, créée en 2003 à Violes par des parents d'enfants atteints de handicaps de grande dépendance.

20 au 29 mai : expo de peintres locaux.

9 au 17 juillet : expo Mme Mayet

MUSIQUE

19 juillet : Musiques dans les Vignes, « Duo Alma : piano et violon, un duo de légende »

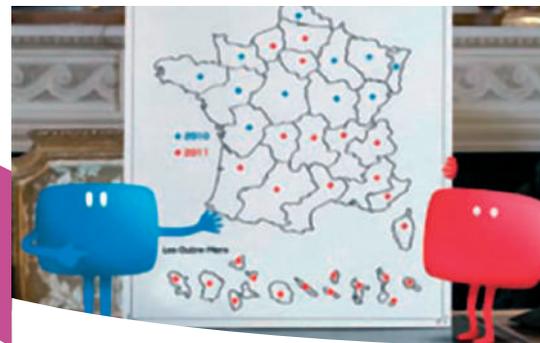
31 juillet : Chorale : Chants de Colmar

7 août : Jazz dans les Vignes

CINÉMA

8 juillet, 22 juillet, 29 juillet

Actualité



« DIS-MOI DIX MOTS »

L'opération nationale « Dis-moi dix mots » offre à tous les passionnés de la langue française l'occasion de jouer avec les mots en donnant libre cours à leur créativité et de manifester combien cette langue est riche d'innovation, de poésie, d'inventivité.

Chaque année, une thématique et dix mots sont choisis. Ces dix mots ont vocation à susciter l'imagination de tous ceux qui s'en emparent pour s'exprimer librement à travers différents supports de création. Les

participants ont toute latitude pour jouer avec ces dix mots et organiser des manifestations tout au long de l'année, tout particulièrement à l'occasion de la « Journée internationale de la Francophonie », le 20 mars. Le groupe de femmes suivant les cours d'alphabétisation à Camaret a participé le jeudi 17 mars, à une rencontre qui a eu lieu au Centre social de l'Aygues, où elles ont pu démontrer leur créativité par le biais de « acrostiches » qu'elles avaient réalisé. ●

PASSAGE À LA TV NUMÉRIQUE

Le 5 juillet prochain, l'émetteur analogique du Mont Ventoux cessera définitivement de fonctionner pour être remplacé par un émetteur TNT (Télévision numérique Terrestre). Les réceptions par ADSL, câble ou satellite ne sont pas concernés. Seuls les postes anciens accordés à une antenne « râteau » (les plus récents sont déjà équipés) devront être munis d'un boîtier adaptateur.

Les nouvelles fréquences ainsi libérées donneront accès à 18 chaînes gratuites plus les bouquets payants, ainsi qu'à la Haute Définition. Des aides sont disponibles sous conditions : financières pour la résidence principale ; technique pour la mise en service et la recherche des chaînes, cette dernière étant réservée aux plus de 70 ans et/ou les taux d'incapacité supérieur à 80%. **Une camionnette d'information stationnera devant le Ravelin le mercredi 8 juin de 9h à 16h pour répondre à toutes vos questions.**

Soyez attentifs au démarchage à domicile ! Demandez un professionnel agréé qui a signé la charte de confiance « Tous au numérique ». Il s'est engagé à vous guider et à vous proposer une prestation de qualité au prix du marché. Renseignements sur www.tousaunumerique.fr ou au 0 970 818 818. ●



DISTRIBUTION DU CAMARET MAGAZINE

La municipalité a décidé de soutenir l'action de L'Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ADVSEA) en faveur de la jeunesse. La distribution du magazine municipal sera désormais effectuée par des jeunes camarétois missionnés par l'association. Si vous observez quelques boîtes aux lettres oubliées pendant la phase de mise en place, nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous invitons à le signaler en mairie, afin de pouvoir procéder aux mesures correctives. Cette initiative s'inscrit dans la volonté municipale de favoriser l'insertion citoyenne de nos jeunes dans l'optique du mieux vivre ensemble. ●

ADVSEA – 12bis bd St-Ruf – 84000 AVIGNON – Tél.: 04 90 80 63 80
Internet : www.advsea84.asso.fr – Courriel : siege@advsea84.asso.fr



Sécurité



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LIMITATION À 50KM/H

Ces 6 dernières années, nous avons déploré 5 accidents mortels hors agglomération et 25 blessés sur les routes de notre commune. Causes principales : vitesse et non respect de la signalisation.

La municipalité prend toutes les dispositions pour réduire l'insécurité routière, comme l'amélioration de la signalisation aux intersections dangereuses, la matérialisation au sol des voies, ou encore l'apposition de bandes rugueuses. La plus importante s'imposait cependant pour assurer la sécurité de tous : la limitation de vitesse à 50 km/h, désormais en vigueur sur toutes les voies communales.

Si les limitations de vitesse sont d'abord fixées par le code de la route, la collectivité territoriale en charge de la gestion des voiries peut, sous certaines conditions, réduire encore cette limite. Il incombe à chaque maire de veiller à la sécurité de ses administrés, en fonction des configurations particulières des routes de sa commune.

La signalisation est l'autre élément important de cette sécurité. En plus de la direction indiquée, elle suggère d'éventuels itinéraires, fournit des informations sur les dangers éventuels ou sur tout facteur invitant à la prudence. Le non respect de la signalisation est, après la vitesse, le 2ème facteur accidentogène.

La sécurité routière fait débat en permanence, ce qui prouve qu'elle est l'affaire de tous. Nous ne devons jamais oublier que l'espace public est partagé : jeunes et moins jeunes, professionnels et non professionnels, piétons, cyclistes, motos, voitures... Le devoir de la municipalité est de trouver le bon équilibre entre contrainte et liberté, pour l'ensemble de ses administrés.

La prévention, enfin, passe aussi par la formation dès le plus jeune âge. En s'associant cette année encore, le 2 avril dernier, à la journée nationale de la courtoisie, la commune s'efforce de faire prendre conscience aux enfants des dangers de la route et de leur faire adopter au plus tôt un comportement responsable (voir page 7).●



Vie Associative

UN NOUVEAU BUREAU AU COMITÉ DE JUMELAGE



Une rencontre à San Remo a permis de définir les programmes des prochaines rencontres, de gauche à droite, Dominique Colombier, Jean-Claude Borjelas, William Chave, Michel Paialunga, Pierrette Colombier, Angelo Senaldi, Renée Sovera, Lia Zanolini, Mme Senaldi, accroupi, Giuseppe Zanolini

L'assemblée générale du comité de jumelage européen s'est déroulée le 27 Janvier 2011. Mme Odile Porra qui a présidé cette association durant 3 ans, a émis le souhait de prendre un peu de recul, tout en restant membre du bureau. Un hommage tout particulier lui a été rendu par tous les membres du comité, après l'énorme travail qui a été réalisé par la présidente sortante durant ces 3 années. Le nouveau bureau est composé comme suit :

Présidente d'honneur : Mme Marlène Thibaud, maire de Camaret sur Aygues, Présidente: Renée Sovera, Vice-présidente: Pierrette Colombier, Secrétaire: Jacques Dauby, Secrétaire Adjoint : Courbet Raymonde, Trésorier: William Chave,

Trésorier Adjoint: Limongi Simone

Membres de droit représentant la municipalité : Marlène Thibaud, Michel Paialunga, Gérard Saséras, Marie-Claire Biscarrat, François Denis, Anne-Marie Sassatelli.

La prochaine venue des italiens de Travaco Siccomario est prévue du 30/06 au 03/07

Les camaretois se rendront en Lombardie du 8/09 au 11/09 ●

RESTAURATION DE L'ORGUE

L'orgue de l'église paroissiale de notre village s'est détérioré au fil du temps, au point de devenir injouable. Pour répondre à une demande de nombreux camarétois, la municipalité - qui est propriétaire de cet instrument - a souhaité que ce travail soit réalisé sous l'égide de la Fondation du Patrimoine qui a accepté de le prendre en charge et d'en financer une partie. Depuis le mois de décembre dernier, pour compléter ce financement, la mairie a mis à disposition du public des plaquettes expliquant le projet avec un bon de souscription que tout donateur peut transmettre à cette fondation ; le don ainsi effectué est déductible des impôts sur le revenu, à hauteur de 60%. Une association créée pour soutenir cette action a déjà fait une large diffusion de ces plaquettes aux commerçants et artisans, ainsi qu'aux particuliers de Camaret et de ses environs. Nombre de donateurs ont répondu à cette sollicitation ; qu'ils en soient remerciés ! D'autres peuvent encore donner leur participation, bien utile pour permettre de réunir les 46000 euros nécessaires, même si, par ailleurs, la municipalité a sollicité l'aide d'autres organismes publics.

Compte tenu de l'espoir de réunir à terme le financement complet, les travaux de démontage de l'orgue ont été effectués courant avril.

A l'issue de cette restauration, des concerts pourront, avec l'autorisation de la paroisse, être organisés ; l'association avignonnaise « Les orgues du Soleil » se dit prête à apporter son concours. ●



L'ENSEMBLE VOCAL LE CHOEUR DES VIGNES VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

Il vous donne rendez-vous au mois de mai :

- > Samedi 21 mai en l'église de Camaret à 21H pour son concert annuel.
- > Dimanche 22 mai à Bollène, salle Georges Brassens, réunion de chorales, concert à 15 H.

Mais aussi au mois de juin :

- > Samedi 11 juin en fin d'après-midi, à la fête de la musique de Lagarde-Paréol
- > Lundi 20 juin, pour la fête de la musique, à 18H30, répétition publique sur la place de l'église de Camaret avec le concours des Camaretois.
- > Lundi 27 juin, au Théâtre Antique de Vaison, à 21H30 pour un hommage au grand compositeur canadien Greame Allwright qui dirigera l'ensemble des chorales présentes. ●



UCAV : FOIRE ARTISANALE ET « JOURNÉE DES ARTS ET DE LA MUSIQUE »

8 mai foire artisanale :

Cette année encore l'UCAV a organisé sa foire artisanale dans les rues du village avec de nombreuses animations pour les enfants : des structures gonflables, une piste de quads, reconstitution d'une ferme et pour toute la famille : dégustation de spécialités du pâtissier André Sube, 1er étape de la fête du pain, produits du terroir...

18 juin : Journée des arts et de la musique

Salon des arts dans les rues du village avec animations musicales et en soirée concerts dans les bars. ●

ET AUSSI...

1^{ER} FESTIVAL DE THÉÂTRE À CAMARET

La compagnie l'atelier des répliques a organisé son 1er festival «camaret en scène» **du vendredi 29 avril au 1^{er} mai.**

Un programme riche, la convivialité était au rendez vous.

PROGRAMME DE L'ASSOCIATION ECLAT DE LIRE :

L'heure du conte : rendez-vous avec les enfants de 3 à 10 ans à 10h à la bibliothèque les :

Mercredi 18 mai sur le thème de l'environnement

Mercredi 22 juin : nous accueillerons une animation extérieure : Romarine

Sortie culturelle : Mercredi 8 juin à Marseille

> Visite de l'exposition « L'orientalisme en Europe, de Delacroix à Matisse » au musée de la Vieille Charité.

Exposition phare avant « Marseille 2013 » capitale européenne de la culture.

> Visite guidée du quartier du Panier. Renseignements et inscriptions au 06 85 84 07 88 ou à la bibliothèque.

Contes Nomades : Samedi 2 Juillet

> 19 Heures dans les rues du village ; pour tout public à partir de 4 ans (enfants accompagnés)

Contes dits par les conteuses de l'association Eclats de Lire en partenariat avec la bibliothèque. Accès libre.

> 20h30 Contes dinatoires, sous les arbres avec un conteur professionnel, chez l'habitant.

Entrée 10 €, gratuite pour les enfants.

Les animations à Camaret

Au Programme

MAI

- **Jeudi 19 mai** : à 18h30 Séance de cinéma organisée par l'association Ciné Ravelin « Je n'ai rien oublié » de Bruno Chiche
- **Jeudi 19 mai** : à 21h00 Séance de cinéma organisée par l'association Ciné Ravelin « Mon père est une femme de ménage » de Saphia Azzeddine
- **Samedi 21 mai** : 21h Concert annuel de la chorale « Ensemble vocal au chœur des vignes » en l'église de Camaret.
- **Mardi 24 mai** : Sortie organisée par l'association CATM Camaret, bouillabaisse à Nyolon, Château d'If et Notre Dame de la Garde.
- **20 au 29 mai** : expo de peintres locaux à la chapelle St Andéol. Vernissage le 20 mai à 18h30

JUIN

- **3, 4 et 5 juin** : Fête Votive
 - > Vendredi 3 juin à 21h30 Départ de la fanfare
 - 22h Feu d'artifice
 - > Samedi 4 juin à 8h Inscription Challenge Hillaire à l'étang de la Gariguette. Concours entre 9h et 11h.
 - 16h Atelier cirque pour les enfants avec le cirque Badaboum
 - 18h Orchestre déambulatoire
 - 19h30 Final de l'orchestre sur la place St Andéol avec pique nique tiré du sac
 - > Dimanche 5 juin à 8h Concours de pêche pour les enfants (jusqu'à 16ans) à l'étang de la Gariguette.
 - À 16h goûter pour les enfants offert dans les bars
 - À 18h Pena devant les bars
- **7 juin** : 15h 19h30 Collecte du don du sang, salle de fête de Travaillan.
- **8 juin** : sortie culturelle à Marseille organisée par l'association Eclats de Lire Renseignements et inscriptions au 06 85 84 07 88 ou à la bibliothèque
- **22 juin** : 10h Bibliothèque L'heure du Conte organisé par l'association Eclats de Lire (pour les 3 à 10 ans)
- **18 juin** : Journée des arts et de la musique organisée par l'UCAV. Salon des arts dans les rues du village avec animations musicales et en soirée concerts dans les bars.
- **20 juin** : à 18h30 Répétition de la chorale sur le place de l'église

JUILLET

- **2 juillet** : Contes nomades organisé par l'association Eclats de Lire
 - > 19h Contes nomades dans les rues du village
 - > 20h30 Contes dinatoires chez l'habitant (10€/personne, gratuit pour les enfants)
- **8, 22 et 29 juillet** : séances de cinéma
- **9 au 17 juillet** : exposition de Mme Mayet
- **19 juillet** : Musiques dans les Vignes, « Duo Alma : piano et violon, un duo de légende »
- **31 juillet** : Chorale Chants de Colmar

AOÛT

- **7 août** : Jazz dans les vignes